

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE LENS

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025



### 1. Les dépenses et recettes prévues pour l'année 2025

La principale recette est la subvention versée par la ville de Lens chaque année et dont le montant restera inchangé par rapport à l'année précédente.

D'autres subventions, provenant notamment de l'Etat (préfecture), financent des actions spécifiques, telles que le dispositif « *programme de réussite éducative* » (PRE).

Parmi les autres recettes, on trouve notamment le résultat positif de l'année précédente (différence entre les recettes et les dépenses 2024).

Recettes (+)			Dépenses (-)	
Subventions reçues	+ 2 060 818 €	 CCAS	Personnel	- 1 523 424 €
Résultat positif de l'année 2024	+ 521 567 €		Achats généraux	- 840 417 €
Autres recettes	+ 64 544 €		Aides versées	- 283 088 €
<b>Total</b>	<b>+ 2 646 929 €</b>		<b>Total</b>	<b>- 2 646 929 €</b>

(cumul fonctionnement et investissement)

Les dépenses servent à la mise en place des actions en direction des publics vulnérables, ce qui est le cœur de métier du CCAS (personnes âgées, personnes handicapées, demandeurs d'emploi, etc.).

Elles concernent principalement le personnel et les frais généraux (fournitures, électricité, assurances, achats de matériel, petits travaux, etc.). Ces dépenses évoluent notamment en raison de hausse des prix (inflation) qui s'impose au CCAS.

Parmi les autres dépenses, on trouve les aides financières versées aux publics en difficulté.

Comme le veut la loi, le budget est équilibré (égalité entre les recettes prévues et les dépenses prévues).

## 2. Les dépenses par domaine d'action pour 2025

Les dépenses traduisent l'action du CCAS dans différents domaines.

Elles concernent principalement les actions de solidarité et de santé (478 450 €), ce qui est le cœur de métier du CCAS. Une grande partie des dépenses (298 822 €) sont générales et ne concernent pas un domaine particulier. Les dépenses consacrées à l'enseignement et à la formation professionnelle représentent la troisième catégorie (26 200 €).

### Total des dépenses en 2025 (803 472 €)\*

↓	↓	↓
<i>Solidarité et santé</i>	<i>Dépenses générales (toutes actions)</i>	<i>Enseignement et formation</i>
478 450 €	298 822 €	26 200 €



(\*dépenses réelles de fonctionnement hors dépense de personnel du chapitre budgétaire 012)